



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120343

Texte de la question

Après le succès qu'ont constitué les Premières Rencontres internationales sur la mémoire partagée organisées à Paris, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux anciens combattants quelles sont les actions de mémoire partagée qui ont été réalisées, mises en oeuvre ou sont envisagées avec le Japon.

Texte de la réponse

Les premières rencontres internationales sur la mémoire partagée, organisées à Paris en octobre 2006, ont été une grande réussite en permettant, pour la première fois, le rassemblement, dans une même enceinte, d'une part, de représentants civils et militaires et de témoins de vingt-quatre pays liés à la France par la mémoire combattante et, d'autre part, de jeunes générations appelées à tirer des enseignements de l'histoire des conflits du XXe siècle. Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que le Japon, qui n'était pas présent lors de cet événement, n'a pas signé, à ce jour, une convention de mémoire partagée. Ce document, négocié en commun, est le support indispensable à la mise au point d'un programme de coopération institutionnalisé.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120343

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2550

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4433